

# Factualité et conditionalité

Gilles CORMINBOEUF, Université de Neuchâtel, FNS n° 139584

a conditional never involves factuality – or more accurately, (...) a conditional never expresses the factuality of either of its constituent propositions. That one or other of the propositions is true may be known independently of the conditional, for instance from the rest of the verbal context or from other sources, but this does not alter the crucial fact that the conditional itself does not express this factuality. (Comrie 1986: 89)

## Introduction

Les *si*-constructions comme (1) et (2) sont souvent dites «factuelles» ou «non hypothétiques» parce qu'elles présentent le fait contenu dans la protase comme réalisé:

- (1) on a + tout fait tout le temps ensemble peut-être trop hein d'ailleurs peut-être qu'aujourd'hui franchement **s'il** a des problèmes aux poumons **c'est qu'**on peut plus se respirer l'un l'autre quoi [oral, corpus «unine\_08\_Neuchâtel»]
- (2) (...); il faut tenir son imagination comme sa petite fiancée: **s'il** est bon de la voir vagabonder, il est sot de la laisser perdre le sens des convenances. [Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*]

Les données orales exploitées dans cette étude sont issues de divers enregistrements dont les références sont mentionnées en bibliographie. Les conventions de transcription d'origine ont été conservées. Sauf mention contraire, tous les exemples cités sont tirés de mon corpus.

En dépit de travaux récents sur leur potentiel dialogique (Monte 2009), sur les opérations qu'elles réalisent sur la mémoire discursive (Corminboeuf 2009: chap. 12) ou sur leur syntaxe (Sabio à par.) – ces constructions de-

meurent relativement peu documentées (voir cependant la contribution de Svensson dans ce volume). Ces *si*-constructions sont en effet généralement placées en marge du système: elles ont la réputation de résister à une analyse en termes de condition suffisante; elles sont classées dans les emplois «marginiaux» (par exemple par Ducrot 1972); elles sont qualifiées de «non prédictives» par Dancygier & Sweetser (2006) alors même que la prédictivité<sup>1</sup> est conçue par ces auteurs comme la fonction centrale des conditionnelles; elles sont çà et là nommées «pseudo-hypothétiques» ou «fausses hypothétiques», etc.

J'interrogerai en priorité un aspect lié à ces constructions, à savoir leur statut prétendument «non hypothétique»<sup>2</sup>. Dans un premier temps (§ 1), je rendrai compte de la taxinomie de Stage (1991). Dans un second temps (§ 2), je montrerai que les factuelles sont parfois considérées comme non hypothétiques et parfois au contraire comme hypothétiques, ce qui m'amènera à faire la différence entre l'endossement épistémique et la valeur hypothétique proprement dite (§ 3). L'étude du fonctionnement argumentatif des factuelles (§ 4) me conduira à dresser le portrait du sémantisme de *si* (§ 5). Je conclurai ce travail en me penchant sur la singularité des factuelles au sein du système des *si*-constructions (§ 6).

## 1. L'extension du champ des *si*-constructions «factuelles»

L'étude de Stage (1991) est la plus connue des publications disponibles sur les *si*-constructions factuelles du français. La recherche de l'auteur se fonde sur un corpus de presse écrite et un livre d'E. Badinter. Les factuelles partageraient les propriétés suivantes:

- 1 Pour une critique de la notion de «prédictivité», voir Corminboeuf (2009: 78-79).
- 2 Dans ce qui suit, je considère les termes *conditionnelle* et *hypothétique* comme des synonymes (cf. Corminboeuf 2009: 49sq, pour une évaluation critique du contenu de ces concepts).

- (i) une difficulté à insérer l’adverbe *alors* en tête de l’apodose,
- (ii) une substitution malaisée de *si* par *au cas où*,<sup>3</sup>
- (iii) des temps verbaux généralement identiques dans la protase et dans l’apodose (4/5 des cas dans le corpus de Stage) – bien que les combinaisons temporelles (à l’indicatif) soient soumises à peu de restrictions,
- (iv) une négation de la relation d’implication attendue,
- (v) une antéposition quasiment systématique du segment introduit par *si*.<sup>4</sup>

L’auteur présente une taxinomie des factuelles qu’elle ventile en six catégories. Les constructions à «*si* itératif» et à «*si* causatif» se situent, selon elle, à l’intersection entre les emplois hypothétiques et non hypothétiques. Les emplois factuels à proprement parler sont le «*si* concessif», le «*si* adversatif», le «*si* additif» et le «*si* emphatique». Je reprends la typologie telle qu’elle est présentée par Stage, mais ces dénominations ne sont pas satisfaisantes, dans la mesure où c’est la construction dans son entier et non *si* qui prend une valeur itérative ou causative.

### 1.1. *Si* itératif

Stage considère d’une part que le «*si* itératif» marque une implication propre aux hypothétiques de plein statut, mais qu’il partage d’autre part une propriété des factuelles, celle d’avoir des temps verbaux identiques dans les deux propositions. Dans son corpus, tous les emplois itératifs présentent ou la combinaison {présent de l’indicatif + présent de l’indicatif}, ou {im-

3 Les critères (i) et (ii) permettraient d’isoler les emplois hypothétiques. Anscombe (2004: 44) ajoute, pour les *si*-constructions hypothétiques, la possibilité de combiner *si* avec *jamais* ou *par hasard*.

4 Les cas de factuelles où la proposition introduite par *si* est postposée sont en effet très rares. En voici néanmoins un exemple:  
On est plus ou moins sensible, n’est-ce pas, aux malheurs des autres. Mon ami Renaud le fut de tout temps à l’extrême. *C’est pourquoi je l’aime, s’il arrive souvent que je le comprends mal.* [Vercors, *Le silence de la mer*]

parfait de l'indicatif + imparfait de l'indicatif}. Mes données confirment cette observation:

- (3) En Afrique euh, maman nous faisait l'école. Déjà que *quand* c'est pas elle, (rîres) j'en fous pas grand-chose, alors, *si c'était elle euh, c'était pas la peine*. [oral, pfc, 85agm1 gg]
- (4) ça dépend un peu de la météo hein euh *si* il fait mauvais je bosse dedans et puis *si* il fait beau je vais je vais dehors [oral tv, corpus personnel «alpinisme»]

Dans (3), on aura noté la présence de *quand* dans une construction à valeur temporelle-itérative qui vient contraster avec la *si*-construction (*quand c'est pas elle / si c'était elle*).

## 1.2. *Si* causatif

Dans ces cas de figure, la protase expose un fait dont la validité est présupposée et l'apodose – introduite par *c'est* et incorporant le focus – consiste dans l'explication de ce fait:

- (5) oui mais attends les les jeunes *s'ils* parlent pas corse ***c'est parce que qu'ils*** ont un peu peur ils ont pas la maîtrise de la langue hein [oral, crfp, pub-cor-1]
- (6) en général je les vois pas avant vingt heures quinze hein + *c'est* à peu près le le leurs heures de + *si je les vois euh si je les vois vers vingt heures ou dix-neuf heures trente c'est qu'ils sont partis plus tôt hein voilà* [oral, cfpp2000, 14-01]

Cette construction peut aussi exprimer la finalité dans une configuration de type *si... c'est pour...*, mais également l'instrument ou la manière (*si... c'est grâce à..., si... c'est par...*, etc.)

Dans un second temps, Stage se fonde sur trois critères pour distinguer des emplois très proches les uns des autres (le *si* concessif, adversatif et additif): le type d'adverbe insérable dans l'apodose, la présence ou non d'une opposition lexicale et la réfutation ou non de la conclusion.

### 1.3. *Si* concessif

Dans les emplois concessifs – qui ressortissent à la concession argumentative – «*si* reprend un fait qui a déjà été mentionné dans le contexte précédent, en le thématisant, et dans la principale, le locuteur réfute la conclusion attendue» (Stage 1991: 179):

- (7) **si** le temps s'améliore les conditions dans la face nord ne permettent toujours pas un assaut vers le sommet [oral tv, corpus personnel «alpinisme»]
- (8) **Si** la poésie c'est l'homme, elle n'est **cependant** pas tout l'homme (...) [Reverdy, Frantext]

Dans (7), on s'attend à ce que l'amélioration du temps permette l'assaut du sommet, ce qui est démenti par l'apodose. Le topos à l'encontre duquel va la conclusion est quelque chose comme «*plus les conditions météorologiques sont bonnes, plus une ascension en haute montagne a des chances de succès*». Un adverbe du type *cependant* est insérable dans l'apodose, comme le montre (8).

### 1.4. *Si* adversatif

Stage (*ibid.*, 184), débute l'examen du «*si* adversatif» par une formulation elle-même adversative: «*Si* dans les propositions concessives, il est question, comme nous l'avons montré, d'une conclusion réfutée, on ne trouve pas, *par contre*, de relation de cette sorte dans les propositions adversatives». La possibilité d'insertion de l'adverbe *par contre* ou *en revanche* est un des critères retenus par l'auteur pour isoler les emplois adversatifs. Une autre propriété est la présence d'une opposition lexicale, comme dans (2) – *bon* vs *sot* – et dans les fragments d'oral (9)-(10):

- (9) après vous pouvez démonter ce que nous avons monté au départ hein + et vous vous procéderez au pliage du ballon vous verrez c'est c'est c'est + **si** le ballon est agréable en l'air + le repliage du ballon de l'enveloppe n'est pas très très agréable ça demande beaucoup d'efforts + [oral, crfp, pri-lim-1]
- (10) ça a toujours existé les glanes même euh + autour des châteaux + au Moyen-Age + euh il y a eu il y avait une période où + les où les + où les paysans + avaient le droit d'aller + dans les propriétés des forêts des seigneurs + pour faire la cue- le bois pour ramasser le bois pour + etc. voilà + **si** la chasse était interdite

*autour des châteaux* + *il y a ils avaient le droit quand même de faire les glanes* + pour pouvoir ramasser ce qui ce qui restait autour du château + [oral, crfp, pri-cor-1]

Les oppositions entre *agréable* et *pas très agréable* dans (9), ainsi qu'entre *était interdite* et *avaient le droit* dans (10), sont au service de l'adversation. La présence de la lexie adverbiale *quand même* dans l'apodose de (10) pourrait, tout comme l'effet de «conclusion réfutée», orienter vers la valeur concessive. Stage convient que de nombreux cas sont ambigus, ce qui la conduit à nommer un paragraphe «*Si* concessif-adversatif» (*ibid.*, 190) et à postuler que l'adversation constitue un sous-domaine inclus dans le champ de la concession.

### 1.5. *Si* additif

Cette configuration ne présente ni opposition lexicale, ni conclusion réfutée. Les deux propositions sont argumentativement co-orientées, ce qu'atteste la possibilité d'insertion dans l'apodose de l'adverbe *également* ou *aussi* comme dans (11):

- (11) Cette littérature vaudoise serait cependant bien austère si l'on y trouvait une touche d'autre chose, un rien de subtilité, ou de sublime justement, car **si** *la vie et la mort s'y côtoient intimement, l'amour s'y glisse **aussi**, superbement.* [presse écrite, à propos de J. Chessex]

Dans (11), la construction à «*si* additif» est précédée d'une autre *si*-construction (de forme Q *si* P), manifestement hypothétique.

### 1.6. *Si* emphatique

Dans les emplois «emphatiques», la protase contient généralement un SN indéfini et l'apodose est introduite par *c'est*, souvent par *c'est bien*. La première phrase de l'article de Stage (ex. 12) en fournit une bonne illustration:

- (12) **S'il** est une conjonction qui ne cesse d'intriguer à la fois les linguistes français et étrangers, **c'est bien** la conjonction *si*.

Dans (12), la protase introduit un objet sous-spécifié (*une conjonction*) et l'apodose apporte la détermination attendue, i.e. l'identité de la conjonction en question.

Pour Stage, c'est la thématization, c'est-à-dire le réinvestissement d'éléments évoqués dans l'avant-discours, qui constitue la fonction argumentative principale de ces emplois factuels. Voici un exemple illustratif cité par l'auteur, que je commente ci-dessous:

- (13) En effet, Prost De Royer pense que «la plupart des mères n'entendent pas la voix de la nature». Autrement dit, tout cela n'est pas de leur faute, car elles sont devenues sourdes... Mais on aurait pu rétorquer au lieutenant de police que *si les femmes n'entendent plus la voix de la nature, c'est que celle-ci manque de vigueur*. [Badinter, cité par Stage]

La thématization opérée par la factuelle n'est pas innocente. La narratrice fait mine de se rallier à p<sup>5</sup> (en présupposant sa vérité), mais d'une part elle cède la prise en charge à une instance autre (que l'on va associer à De Royer), et d'autre part elle assume une explication différente dans l'apodose (noter le verbe *rétorquer* qui précède la *si*-construction).

La taxinomie de Stage n'est pas la seule disponible sur le «marché» scientifique. Monte (2009) distingue pour sa part trois catégories de factuelles: les constructions de type *explicatif* (q explique p), de type *concessif* (q contredit les inférences qu'on pourrait tirer de p) et de type *contrastif* (q est comparé à p). On trouve d'autres classifications chez Ducrot (1972), de Cornulier (1985a), de Vogüé (1986, 1992), Banyś (2001), Anscombe (2004), etc. Mais ce sont des travaux qui ne sont pas centrés exclusivement sur les emplois factuels, contrairement aux études de Stage (1991) et de Monte (2009).

La syntaxe de ces constructions reste partiellement méconnue, bien que des travaux récents de Sabio (à par.) visent à y remédier. Sabio distingue trois structures syntaxiques:

- a) Les constructions à *si*-dispositif de type *si... c'est parce que...* (= le *si* causatif de Stage). Le dispositif permettrait de *dégrouper* une structure régie (i.e. à la stratifier au plan informationnel, cf. Kronning 1996). Le «dispositif direct» est généralement disponible, cf. (5') *ils parlent pas corse parce qu'ils ont un peu peur*.

5 'p' désigne le procès dénoté par la protase et 'q' celui dénoté par l'apodose.

- b) Les corrélatives de type *si... c'est que...* (= le *si* causatif de Stage). Les corrélateurs permettraient de regrouper deux constructions non régies en une seule. Généralement, il n'y a pas de «dispositif direct» disponible, cf. (6') *??je les vois vers vingt heures ou dix-neuf heures trente qu'ils sont partis plus tôt.*
- c) Les pseudo-clivées de type *si... c'est (bien)...* (= le *si* emphatique de Stage). L'agencement de la construction permettrait de spécifier progressivement (Roubaud 2000) un objet-de-discours<sup>6</sup>.

## 2. Des *si*-constructions non hypothétiques?

Stage (1991) fait donc une opposition entre les *si*-constructions factuelles et les hypothétiques. Colmant (1970: 47), Anscombe (2004: 49) et Monte (2009) – dont l'article s'intitule «*Si* marqueur d'altérité énonciative dans les *si* P extraprédicatives *non conditionnelles*» – adoptent peu ou prou la même position.

Cependant, la plupart des auteurs conviennent qu'il existe de nombreux cas où il n'est pas possible – même en ayant accès au contexte – de trancher entre les deux interprétations. Ainsi, Stage place les emplois «itératifs» et «causatifs» à cheval entre les emplois factuels et hypothétiques. Anscombe (2004: 71) assigne deux lectures possibles à *Si Max est intelligent, il est maladroit*. D'une part, une interprétation hypothétique, si on mobilise le topos selon lequel «des gens intelligents sont (souvent) maladroits». D'autre part, une interprétation concessive, si on mobilise le topos inverse – «des gens intelligents sont adroits» –, et que l'on considère que Max est une exception à cette règle. Dans le même esprit, de Cornulier (1985b: 202) écrit que l'«on oppose souvent, comme incompatibles, les valeurs de 'conditionnel' et de 'concessif – sans aucune raison sérieuse». C'est sans doute un rendement important de ces constructions que d'osciller entre hypothèse et factualité (on verra *infra* que ces termes désignent en fait des réalités très différentes, ce qui exclut qu'on les renvoie dos à dos). Le refus d'adopter une position

6 Colmant (1970) appelle également «corrélatives» les constructions du type b). Montolio Durán (1999: 3674-3675) nomme les structures du type c) «identificatives» et elle les oppose aux «explicatives» du type a).



franche peut être un expédient efficace au plan argumentatif ou du moins une stratégie commode pour le locuteur. A ce propos, de Cornulier (1985a: 76; 93) rapporte le dialogue télévisé (14) où un ministre (L2) est interrogé:

- (14) L1: – Est-ce que la rentrée sociale sera calme?  
 L2: – Je l'espère, je l'espère...  
 L1: – Est-ce que vous le croyez?  
 L2: – Je l'espère, et, *si je l'espère, je le crois*. [cité par de Cornulier]

Le dernier tour de parole permet de satisfaire des exigences contradictoires, en combinant le doute (*je l'espère*) et la conviction (*je le crois*). Voyons un autre exemple cité par de Cornulier, avec le commentaire de l'auteur:

quand Bajazet réplique au Cid: *Si vous fîtes vaillant, je le suis aujourd'hui*, négociant ainsi la réciprocité de l'estime, il ne veut évidemment pas dire qu'il existe, hors de son assertion conditionnelle, une relation de causalité ou de dépendance réelle quelconque entre la vaillance des deux personnes; il suggère seulement que si on doit reconnaître la vaillance de l'une, alors ne faut pas moins reconnaître celle de l'autre. Et comme la vérité de *p vous (= Le Cid) fîtes vaillant* est présupposée par les deux interlocuteurs, l'assertion de *Si p, q*, jointe à la présupposition de *p*, implique par détachement la vérité de *q je (= Bajazet) le suis aujourd'hui* et ainsi, assertant *Si p, q* le parleur a l'air d'asserter *q*. (...) *si*, qui n'est certes pas 'causal', n'en est pas moins vraisemblablement 'conditionnel'. (de Cornulier 1985b: 200)

En dissociant la relation de condition entre *p* et *q* du caractère incertain / douteux de *p*, de Cornulier fait la distinction entre posture épistémique et relation hypothétique. Renchon (1967: 75), qui parle d'«hypothétiques avec valeur temporelle», et Vairel (1982) qui considère que *si* a toujours une valeur hypothétique me semblent aller dans le même sens. C'est encore plus explicite chez Confais qui milite contre la confusion entre ce qu'il nomme l'«acte discursif» dont *si* est l'opérateur, et la dimension modale:

les concepts d'hypothèse et d'hypothétique recouvrent dans la grammaire traditionnelle deux dimensions hétérogènes, l'une qui appartient à l'acte et est *pragmatique*, l'autre qui appartient au *dit* comme qualité du contenu propositionnel et qui est *modale*. Autrement dit, on confond l'acte de faire fonctionner une proposition assertée comme une hypothèse – la fonction du *dire* – et le contenu 'éventuel', 'potentiel', 'irréel', 'seulement pensé' (etc.) d'une proposition – la qualité du *dit*. (Confais 1991: 217-218)

Je m'associe à la position de Confais, mais encore faudra-t-il fournir une argumentation en faveur de ce postulat (§ 5. et § 6.). Le premier pas con-

siste à distinguer deux dimensions, l'endossement épistémique et la valeur hypothétique proprement dite.

### 3. La dissociation entre la posture épistémique et l'opération d'installation d'un référentiel hypothétique

Les hypothétiques présentent des caractéristiques qui convergent avec les préoccupations scientifiques d'Hans Kronning, en particulier la modalité, l'argumentation et la polyphonie. Il était donc prévisible, en particulier suite à ses travaux sur le conditionnel (*inter alia* Kronning 2002), que la rencontre entre Kronning et les *si*-constructions finisse par avoir lieu. Dans des articles récents (*ibid.*, 2009a, b), l'intérêt du dédicataire de ces Mélanges s'est porté notamment sur la valeur épistémique des protases hypothétiques, les temps verbaux qui en sont des indicateurs privilégiés, et sur la problématique de leur traduction dans les autres langues romanes<sup>7</sup>. Je vais pour ma part m'intéresser plus particulièrement au feuilletage énonciatif que Kronning identifie dans les *si*-constructions «prédicatives» qui constituent, selon lui, le «système restreint du registre non marqué de la langue standard» et sont un «lieu privilégié de plurivocité sémantique» (*ibid.*, 2009a: 97)<sup>8</sup>. Certains aspects de sa description du «système restreint» des *si*-constructions sont à mon sens transposables aux factuelles, et partant, à l'ensemble du système des *si*-constructions.

A la faveur de l'hypothèse polyphonique (version scandinave), Kronning dissocie deux voix:

- a) celle du locuteur de l'énoncé (*li*) qui *asserte* la relation hypothétique R entre p et q et
- b) celle du locuteur du discours (L) qui *donne à voir* son *attitude épistémique*, positive ou négative, vis-à-vis des procès que dénotent p et q. (Kronning 2009a: 101)

7 En plus, ce sont des constructions informationnellement stratifiées (cf. la notion de «dispositif» mentionnée au § 1. *supra*, Haiman 1978, Kronning 1996: 45sq, Corminboeuf 2008).

8 Il ne traite pas des factuelles, ce qui s'explique entre autres par la perspective comparative qu'il adopte.

L'attitude épistémique est *positive* lorsque la réalisation de p et q est présentée comme possible (*s'il l'épouse, il sera riche*). L'attitude est *négative faible* si «le locuteur du discours présente les chances d'être de p et q comme inférieures à leurs chances de non-être» (*s'il l'épousait, il serait riche*). L'attitude est *négative forte* si «le locuteur du discours présente les chances d'être de p et q comme annihilées» (*s'il était riche, il l'épouserait*) (*ibid.*, 102)<sup>9</sup>.

La distinction entre ces deux aspects (l'attitude épistémique et la «relation hypothétique») est fondamentale pour saisir ce qui m'occupe ici, à savoir le lien entretenu entre factualité et conditionalité. De mon point de vue, ce sont deux dimensions indépendantes, qui doivent être traitées comme telles. (La solution que je propose aux §§ 5. et 6. ne fait toutefois pas intervenir le concept de «polyphonie»).

#### 4. Les fonctions argumentatives des factuelles

Comme elle présuppose la validité publique du fait dénoté par la protase, une *si*-construction à valeur causative comme (15) permet de réaliser un «coup de force» présuppositionnel (Ducrot 1972):

- (15) **Si** le chien est le plus méprisé des animaux, **c'est que** l'homme se connaît trop bien pour pouvoir apprécier un compagnon qui lui est si fidèle. [Cioran, *Cahiers 1957-1972*]<sup>10</sup>

Il n'est pas publiquement partagé que *le chien est le plus méprisé des animaux*, du moins dans notre culture. Il s'agit sans doute d'un des rendements argu-

9 Fillmore (1990), pour qui la posture épistémique (*epistemic stance*) correspond à l'association ou à la dissociation mentale du locuteur par rapport au fait contenu dans la protase, définit différemment les termes *positive* et *négative*. Quand il y a prise en charge du contenu par le locuteur, Fillmore parle d'une posture épistémique *positive* (ce serait le cas des énoncés en *when* ou des factuelles). Le connecteur *if* est associé à une posture non positive, c'est-à-dire *neutre* (lecture contingente) ou *négative* (lecture contre-factuelle).

10 Benoziglio utilise aussi une *si*-construction pour transmettre un jugement de valeur assez proche sur le genre humain:  
**Si** les dauphins sont vraiment aussi proches de l'homme qu'on le prétend, **c'est** à se demander comment ils ne lui vouent pas une haine inextinguible? [Benoziglio, *Tableaux d'une ex*].

mentatifs des factuelles, mais je vais me pencher sur un autre aspect fondamental (lié à celui-ci): le rôle de ces *si*-constructions dans la gestion des représentations cognitives (les objets-de-discours) contenues dans la mémoire discursive.

Monte (2009) fait apparaître de manière convaincante le fait que les factuelles, de par leur potentiel dialogique, sont un lieu négociation des positions argumentatives du locuteur. Pour l'auteur, la protase introduite par *si* a pour fonction d'anticiper – et partant, de minimiser – des objections éventuelles de l'allocutaire. Elle insiste à plusieurs reprises sur le fait que la protase sollicite celui-ci pour qu'il valide le contenu p: il y a la «volonté de faire partager à l'allocutaire la validation des savoirs apportés précédemment» (*ibid.*, 113). Ainsi, p peut avoir été «énoncé précédemment par le locuteur mais (...) son insertion dans le système *si* p, q a pour effet de le faire prendre en charge par l'allocutaire» (*ibid.*, 112). Le passage (16) illustre un cas de reprise des propos d'autrui:

- (16) – Et vous êtes bien certain de l'avoir vu, ce feu?  
 – Comme je vous vois. (...)  
 – J'ajouterais, dit le reporter, que ce feu était très-vif et qu'il projetait comme une nappe électrique.  
 – Oui ! Oui ! Parfaitement... répondit Harbert, et il était certainement placé sur les hauteurs de granite-house.  
 – Eh bien, mes amis, répondit Cyrus Smith, pendant cette nuit du 19 au 20 octobre, ni Nab, ni moi, nous n'avons allumé un feu sur la côte.  
 – Vous n'avez pas ?... s'écria Pencroff, au comble de l'étonnement, et qui ne put même achever sa phrase.  
 – Nous n'avons pas quitté granite-house, répondit Cyrus Smith, et *si un feu a paru sur la côte, c'est une autre main que la nôtre qui l'a allumé !*  
 Pencroff, Harbert et Nab étaient stupéfaits. Il n'y avait pas eu d'illusion possible, et un feu avait bien réellement frappé leurs yeux pendant cette nuit du 19 au 20 octobre ! Oui ! Ils durent en convenir, un mystère existait ! [Verne, *L'île mystérieuse*]

L'existence du feu est présupposée par un des interactants (*ce feu*), on prédique sur cet objet *feu* à plusieurs reprises (*était très-vif, projetait, était placé*) et – après la *si*-construction – on finit par poser explicitement son existence (*un feu avait bien réellement frappé leurs yeux*). Mais on voit bien que le locuteur qui énonce *si un feu a paru sur la côte...* n'assume pas cette existence: selon Monte, «les *si*-p non conditionnelles renvoient à des faits avérés, or attribuer la prise en charge de ces faits à un autre énonciateur [...] tend à affai-

blir leur caractère vérifiable et incontestable et à faire basculer la *si*-p vers l'hypothèse» (*ibid.*, 108).

Monte (*ibid.*, 116) observe deux fonctionnements différents des *si*-constructions factuelles: (i) l'un, typique des systèmes concessifs, consistant à produire dans la protase un discours attribué à un énonciateur quelconque ou à une doxa. Ce discours est pris en compte sans que la dominance du discours q soit remise en question. C'est le cas de (16). (ii) L'autre fonctionnement – majoritaire dans le corpus de l'auteur (composé de discours de presse et d'écrits tirés de Frantext après 1940) – ressortit à l'auto-reformulation: le locuteur reprend son propre discours dans la protase, ce qui revient à en suspendre la validation. En voici un exemple:

- (17) L'avocat enquêtait sur une affaire sensible. Il a été tué, mais il laisse un message gênant... Guatemala. § «Malheureusement, **si** vous voyez cette vidéo, **c'est que** j'ai été assassiné par Alvaro Colom et son entourage.» (...) «**Si** j'ai été tué, **c'est pour** avoir été, jusqu'au dernier moment, l'avocat de l'entrepreneur Khalil Mus-sa (assassiné avec sa fille le 14 avril). Il a refusé de participer aux magouilles, menées par le président Colom, de la Banque nationale de développement rural.» [presse écrite; les deux premières phrases constituent l'accroche de l'article]

La protase *Si j'ai été tué* reprend clairement *j'ai été assassiné*, introduit dans l'avant-discours en position de focus.

Monte dresse le portrait d'un dialogisme non polémique où on fait mine de renégocier des discours tenus précédemment (ou présentés comme tels). Pour Stage (1991) également, *si* est l'auxiliaire d'une forme de coexistence entre deux faits, dont l'un est introduit dans l'avant-discours, alors qu'un connecteur comme *bien que* s'utiliserait plutôt en contexte polémique, lorsqu'il y a exclusion entre deux faits.

Monte (*ibid.*, 105) mentionne par ailleurs l'idée d'une contradiction, dans les emplois non conditionnels, entre le choix de *si* et les indications cotextuelles, contradiction créatrice de tension». Elle parle plus loin de la tension entre la validation dont les contenus évoqués dans la protase ont déjà fait l'objet en amont (valeur thématique, cf. Haiman 1978), et le suspens qu'opère *si* (valeur énonciative). Cette contradiction entraînerait une renégociation fictive (*ibid.*, 118). A mon sens, il ne s'agit pas à proprement parler d'une contradiction, dans la mesure où la posture épistémique et l'opération de cadrage hypothétique sont deux dimensions indépendantes l'une de l'autre. Considérons (18):

- (18) **Si** telle est son attitude envers les siens, qu'elle prétend lui être si chers, jusqu'à s'apitoyer sur les infirmités de son mari alors qu'il est encore très robuste et vaillant pour son âge, il ne faut pas s'étonner de ses sentiments à notre égard, Else et moi. [Mercanton, *L'été des Sept-Dormants*]

Le narrateur adopte un comportement ambivalent, en se désengageant au moyen de *si* (portée sur le dire) tout en s'engageant sur la réalisation de *p* au moyen de l'opérateur méta-propositionnel anaphorique *telle*, combiné avec le présent de l'indicatif (portée sur le dit). Assigner un objet à un univers fictif et prendre en charge sa réalisation sont deux choses différentes. Mais si le locuteur se distancie d'un fait (au moyen de *si*), cela ne veut pas dire qu'il ne le présente pas pour vrai en jouant sur l'endossement épistémique. Ainsi, pour Confais (1991: 219), il n'est pas contradictoire qu'une hypothétique ait son contenu *p* tenu pour vrai: «il est possible de faire une hypothèse sur un contenu considéré comme assuré, ce qui ne préjuge en rien de la certitude du contenu de l'apodose».

## 5. La valeur sémantique de *si*

Dans le § 6., je tenterai de cerner la singularité des *si*-constructions factuelles au sein du système des *si*-constructions, mais au préalable je vais préciser brièvement le rôle que j'assigne au relateur *si* (Corminboeuf 2009). De mon point de vue, dans les constructions circonstancielles en *si*-*p* *q*, le fait *p* est validé (et non assumé temporairement), mais il l'est dans un domaine modal<sup>11</sup> singulier de la mémoire discursive (et non dans le référentiel de l'énonciation en cours)<sup>12</sup>. L'hypothèse suppose donc une opération bipartite: admettre la validité d'un fait tout en l'assignant à un domaine de validation particulier de la mémoire discursive. Dire *si*-*p*, c'est introduire dans le savoir public, mutuellement manifeste, un fait assorti de sa clé de

11 Le concept de «méta-fait» (ou «clé de validation») désigne le commentaire modal associé à tout objet-de-discours versé dans la mémoire discursive. C'est le méta-fait qui assigne un fait à un «domaine modal» (= «domaine de validation»), i.e. le compartiment de la mémoire discursive dans lequel *p* est validé.

12 Cf. Confais (1991: 116; 217): «le contenu de l'hypothèse est bel est bien asser-té (...) l'énoncé hypothétique [est] proche de la famille des énoncés déclaratifs et [con-siste] aussi à poser *p* comme vrai».

validation: ce qui résulte de ce couplage, c'est l'instruction d'installer un espace fictif. *Si* porte sur le dire et remplit la fonction de moduler le domaine modal d'un fait (il en renégocie la clé de validation). En conséquence, l'hypothèse peut être définie comme un type de commentaire modal (un méta-fait), couplé à un fait. Il est important de dissocier ces deux informations versées dans la mémoire discursive, à savoir le fait p d'une part, et le méta-fait d'autre part (c'est-à-dire le point de vue sur ce fait: sa qualité évidentielle et son domaine de validation).

Ainsi dans (17), l'anaphorique *c'* n'anaphorise que le fait (le dictum) et non le méta-fait (le modus). Les cas comme (17), où le locuteur (*je*) est le garant de la réalisation de p sont particulièrement intéressants lorsqu'il s'agit de saisir la particularité des factuelles. Voyons un autre exemple à la première personne du singulier:

- (19) (...); et, **si** j'aime être chatouillé, j'aime pouvoir ne plus l'être dès que ma dignité l'exige. [Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*]

*Si* opère sur le domaine de validation de p, mais dans (17) et (19), comme le locuteur est l'acteur de véridiction, on est amené à identifier les deux domaines, à savoir l'espace modal où p est tenu pour vrai et le référentiel de l'énonciation en cours.

Bonhomme (2005: 199) décrit les questions rhétoriques comme consistant à «simuler le doute [...] là où contextuellement il n'y a pas de doute à avoir, la manœuvre visant à confirmer la seule réalité du non-doute»: ce principe est proche de celui qui préside au fonctionnement des factuelles. Le concept de «proclamation» de Confais (1991: 114) convient également assez bien à la saisie du mécanisme à l'œuvre dans ces *si*-constructions factuelles, particulièrement celles à la première personne: «le principe de la proclamation est que p n'est 'vrai' que si le destinataire accepte de jouer le jeu». C'est le cas par exemple quand on dit: *Nous sommes en 1789, la séance est ouverte*, ou encore *vous êtes sur une route départementale* (au sens de «supposez que vous êtes...»). Confais (*ibid.*, 114) donne l'exemple du sketch *Le permis de conduire* de Jean Yanne dans lequel l'élève conducteur «ne joue pas le jeu», obligeant l'examineur à utiliser une forme plus explicite (*c'est une supposition*). Je ne résiste pas au plaisir de reproduire le passage en question ci-dessous (la vidéo est consultable sur le web):

- (20) EXAMINATEUR: Bon, maintenant, *vous êtes sur une route départementale...*  
 CANDIDAT: Ah ben ça m'étonnerait!  
 EXAMINATEUR: Qu'est-ce que vous dites?  
 CANDIDAT: Je dis ça m'étonnerait... que je sois sur une route départementale. J'y vais jamais sur les routes départementales, c'est plein de boue et ça sent mauvais.  
 EXAMINATEUR: Oui, j'entends bien, monsieur, mais *c'est une supposition*, vous êtes sur une route départementale...  
 CANDIDAT: *Non. Je suis pas sur une route départementale*, je viens de vous dire que j'y mettais jamais les pieds sur les routes départementales. J'aime pas ça, les routes départementales. Je hais les routes départementales. Les routes départementales, rien que de m'en causer, ça me donne envie d'envoyer des mandales dans la tronche à tout ce qui remue. [Yanne, *Le permis de conduire*, extrait]

Dans les *si*-constructions factuelles également, le locuteur se montre *en apparence* inconsistant. Il s'agit là d'une manœuvre rhétorique (donc, par définition, ritualisée) où on fait mine d'ouvrir un cadre hypothétique qui en fait, coïncide avec le référentiel par défaut.

## 6. La singularité des factuelles dans le système des *si*-constructions

La saisie du fonctionnement des *si*-constructions requiert l'articulation de trois dimensions – (i), (ii) et (iii).

D'une part, il y a lieu de loger au niveau du fait p le degré d'engagement épistémique avec lequel p est présenté:

- (i) Le gradient d'adhésion du locuteur à p peut être présenté de diverses manières (réalisé, réalisable, non réalisé). L'attitude épistémique est «spécifiable en fonction de l'état épistémique du locuteur, inférable du contexte et de la situation de discours, et des actes illocutoires accomplis» (Kronning 2009a: 109). Cette dimension relève de la modalité (*ibid.* 2003).

D'autre part, on peut poser que la modalité méta-énonciative (le méta-fait), dont *si* est l'opérateur linguistique, intègre deux composantes:

- (ii) La validation de p dans un espace modal y. Un domaine de validation y est ouvert pour le fait p dans un compartiment de la mé-



moire discursive (autrement dit, le fait p est valide dans l'espace modal y).

- (iii) La nature de l'instance énonciative responsable de p, i.e. l'identité du sujet cognitif qui prend en charge. Une instance x assume la croyance p (autrement dit, p est valide pour x). Cette dimension relève de l'évidentialité (Kronning 2003).

Un fait validé, par exemple par l'allocutaire, peut être remis en négociation au moyen de *si*. Ainsi dans (16), la prise en charge du contenu de p est clairement attribuée à l'allocutaire: *si un feu a paru* peut être compris au sens de *s'il est vrai qu'un feu a paru*<sup>13</sup>. Répliquer par une *si*-construction comme celle de (16) revient à recatégoriser un fait p *vrai* pour l'allocutaire en un même fait p *possible* pour les interactants. Le procédé est redoutable au plan argumentatif parce que l'inscription de p dans le mouvement argumentatif a pour effet de renforcer q (= *c'est une autre main que la nôtre qui l'a allumé*).

Les factuelles me semblent relever du cas de figure où le locuteur s'engage sur la réalisation de p (par le moyen de l'endossement épistémique) tout en se désengageant sur la source du savoir et la validation *hic et nunc* (rôle de *si*):

il semble que la fonction primaire du marquage évidentiel soit de permettre un certain désengagement vis-à-vis du contenu propositionnel qu'exprime l'énoncé (...) En opérant une modalisation simple ou complexe, le locuteur (en tant que tel) **s'engage** à des degrés variables sur la vérité de son énoncé. En faisant explicitement référence à (la nature de) la source épistémique ou à la prise de conscience du contenu de l'énoncé, le locuteur (en tant qu'être du monde) **se désengage** dans une certaine mesure, variable selon les cas. Se crée ainsi une tension polyphonique entre ces deux êtres de discours dans les énoncés évidentiels, tension susceptible de se résoudre de différentes manières. (Kronning 2003: 145-146)

La construction d'un univers fictif pourrait être vue comme le moyen de résoudre cette tension. Les factuelles sont donc singulières au niveau des dimensions (i) – p est présenté comme réalisé – et (iii) – l'instance de vérification est généralement identifiable. La dimension (ii) est en revanche commune à tout le système des *si*-constructions.

Les *si*-constructions factuelles servent donc à ajuster certaines représentations mentales versées dans la mémoire discursive, en négociant leur de-

13 Dans les constructions en «*s'il est vrai que p, q*», *s'il est vrai* est l'indice du passage au niveau méta- pour réévaluer la validité d'un fait.

gré de validité ou leur appartenance à tel compartiment modal. Le système des *si*-constructions dans son entier est instructif quant à la gestion en mémoire de la relation entre les faits qui y sont validés et les points de vue sur eux (les méta-faits), *si* permettant de moduler le méta-fait.

## Conclusion

L'étude de ces constructions m'a conduit à formuler le postulat qu'il n'y a pas de factuelles en français au sens de '*si*-construction sans relation hypothétique'<sup>14</sup>. «Conditionnelle factuelle» ne fait pas oxymore parce que la conditionalité (relevant du dire) et la factualité (relevant du dit) ne sont pas deux dimensions opposables sur le même plan. Il y a certes une tension entre engagement et désengagement, mais pas à proprement parler une contradiction entre un indice d'hypothèse (*si*) et un indice de «non hypothèse» (la posture épistémique). J'ai tenté de montrer que la factualité est une propriété du dit, alors que la conditionalité est une propriété du dire.

## Bibliographie

- Anscombre, J.-C. (2004): «Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un *si* concessif en français contemporain», *Dynamiques concessives. Dinámicas concessivas*, M. L. Donaire (éd), 41-74.
- Banyś, W. (2001): «Valeurs de vérité, échelle épistémique de fait/non fait et types d'emplois du *si* propositionnel conditionnel», *Studia kognitywne* 4, 141-152.
- Colmant, G. (1970): «La structure 'Si... c'est que...'», *Le langage et l'homme*, 13-2, 47-48.
- Comrie, B. (1986): «Conditionals: a typology», *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 77-99.

14 Cf. Confais (1990: 220): «D'une façon générale, on peut dire que la fonction de l'hypothèse comme acte discursif et de *si* comme opérateur de cet acte est non pas de renseigner sur le caractère [+/- factuel] de p, mais de signaler la pertinence de dire p1 pour dire ensuite p2.» La position de Confais fait écho à celle de Comrie placée en exergue de cette étude.

- Confais, J.-P. (1990): *Temps, mode, aspect: les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, PU du Mirail.
- Corminboeuf, G. (2008): «Entre détachement et intégration: la topographie des constructions en *si* et le marquage de la structure informationnelle», *Congrès Mondial de linguistique française (CMLF-08)*, publication sur cd-rom, 2427-2439.
- Corminboeuf, G. (2009): *L'expression de l'hypothèse en français. Entre hypotaxe et parataxe*, Bruxelles, De Boeck-Duculot (coll. «Champs linguistiques»).
- Cornulier de, B. (1985a): *Effets de sens*, Paris, Minuit.
- Cornulier de, B. (1985b): «Sur un *si* d'énonciation prétendant non conditionnel», *Revue québécoise de linguistique* 15-1, 197-211.
- Dancygier, B. & Sweetser, E. (2006): *Mental Spaces in Grammar: Conditional constructions*, Cambridge, CUP.
- Ducrot, O. (1972): *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Fillmore, C. J. (1990): «Epistemic stance and grammatical form in English conditional sentences», *CLS* 26, 137-162.
- Haiman, J. (1978): «Conditionals are topics», *Languages* 54/3, 564-589.
- Kronning, H. (1996): *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal 'devoir'*, Uppsala / Stockholm, Acta Universitatis Upsaliensis.
- Kronning, H. (2002): «Le conditionnel 'journalistique': médiation et modalisation épistémiques», *Romansk forum* 16-2, 561-575.
- Kronning, H., (2003), «Modalité et évidentialité», *Aspects de la modalité*, M. Birkelund & al. (éd), Tübingen, Niemeyer, 131-150.
- Kronning, H. (2009a): «Polyphonie, constructions conditionnelles et discours rapporté», *Langue française* 164, 97-112.
- Kronning, H. (2009b): «Constructions conditionnelles et attitude épistémique en français, en italien et en espagnol», *Syntaxe & Sémantique* 10, 13-32.
- Le Bidois, G. & R. (1938): *Syntaxe du français moderne: ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard.
- Monte, M. (2009): «*Si* marqueur d'altérité énonciative dans les *si* P extraprédicatives non conditionnelles», *Langue française* 163, 99-119.
- Montolío Durán, E. (1999): «Las construcciones condicionales», *Gramática descriptiva de la lengua española. Real Academia Española*, t. III, I. Bosque & V. Demonte (éd), Madrid, Espasa, 3643-3737.
- Renchon, H. (1967): *Etudes de syntaxe descriptive*, t. II, Bruxelles, Palais des Académies.
- Roubaud, M.-N. (2000): *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.
- Sabio, F. (à par.): «*Si je vous raconte cette histoire c'est parce que ça m'a touché*: sur le *Si*-dispositif», communication au Colloque *Discourse and Grammar*, mai 2008, Gand.
- Stage, L. (1991): «Analyse syntaxique et sémantique de la conjonction *si* dans les propositions factuelles», *Revue romane* 26/2, 163-205.
- Vairel, H. (1982): «Les phrases conditionnelles / hypothétiques en français: la valeur de *si* A, B», *L'information grammaticale* 14, 5-10.

- Vogüé de, S. (1986): «La conjonction *si* et la question de l'homonymie», *Bulag* 13, 105-189.
- Vogüé de, S. (1992): «*Si*, la syntaxe et le point de vue des opérations», *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, 123-144.

### Corpus oraux exploités

- [ctfp] Blanche-Benveniste, C., Rouget, C. & Sabio, F. (éds) (2002): *Choix de textes de français parlé: trente-six extraits*, Paris, Champion.
- [cfpp2000] Branca-Rosoff, S., Fleury, S., Lefevre, F. & Pires, M., *Discours sur la ville. Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000 (CFPP2000)*. <http://ed268.univ-paris3.fr/CFPP2000/>
- [crfp] DELIC (2004): «Présentation du Corpus de Référence du Français Parlé», *Recherches sur le français parlé* 18, 11-42.
- [pfc] Durand, J., Laks, B. & Lyche, C. (2002): «La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure», in Pusch, C. & Raible, W. (éds), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics - Corpora and Spoken Language*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 93-106.
- [pfc] Laks, B., Durand, J., Lyche, C. (2005): «PFC: Un corpus numérisé pour la phonologie du français», in Williams, G. (éd.), *Les linguistiques de corpus*, Rennes, PUR, 205-217.